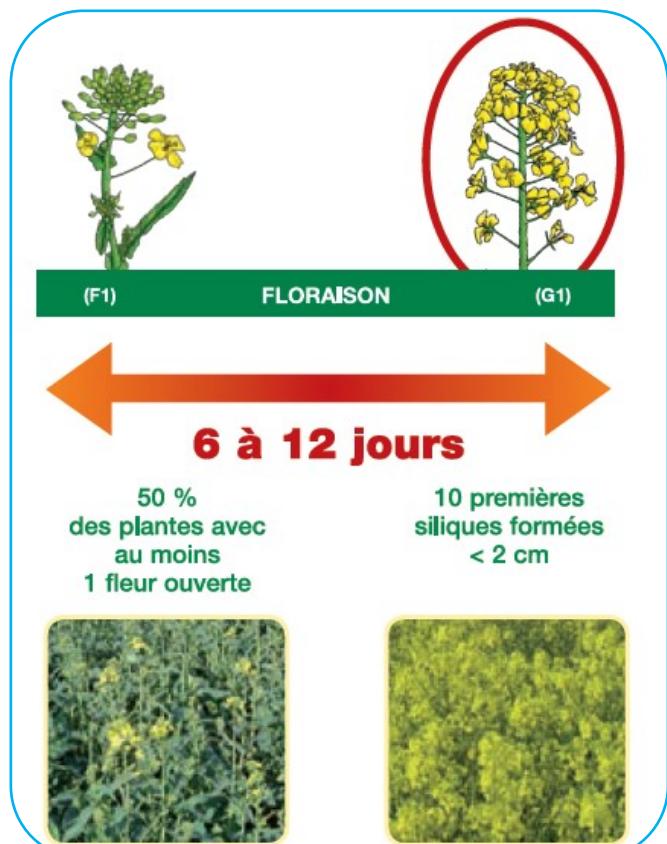


# Surveillez le stade G1 de vos colzas !

## Sclérotinia

Retenez le stade de traitement optimal.

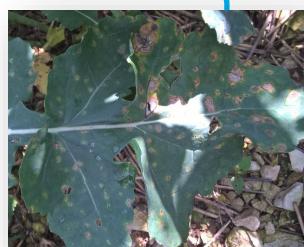


Jetset® et Sunorg® Pro s'appliquent en préventif dès la chute des premiers pétales (= stade G1) soit en moyenne 6 à 12 jours après l'apparition des premières fleurs (= stade F1). Le stade F1 est atteint à des dates variables selon la précocité des variétés. Le délai entre F1 et G1 est lié aux conditions climatiques.

De ce fait, la date optimale de traitement contre le sclérotinia doit être adaptée pour chaque variété.

## Mycosphaerella

Certaines parcelles présentent des symptômes de mycosphaerella. Au stade G1, le metconazole permet une première protection du colza et permet une meilleure maîtrise de la maladie.



**Jetset® + Sunorg® Pro**

**0,25 l/ha + 0,4 l/ha**

## Description des produits

**Jetset®** : Marque déposée BASF

AMM N° : 2100037

**Composition** : 200 g/l de dimoxystrobine + 200 g/l de boscalid.

**Usages et doses autorisés sur Colza** : alternaria (stade G2-G4) :

0,5 l/ha, sclerotinia (stade G1) : 0,5 l/ha

**Classement Toxicologique** : Attention - H302 - H332 - H317 - H351

- H361d - H400 - H410

**Délai avant récolte sur Colza** : 42 jours

**Nombre d'application sur colza** : 1

**Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) minimale de 5m.

**Délai de rentrée** : 48 heures



**Sunorg® Pro** : Marque déposée BASF - AMM N° : 2010280 - **Composition** : 90g/l de metconazole -

**Classement Toxicologique** : Attention - H319 - H335 - H373 - H361d - H411 - **Usages et doses**

**autorisées sur colza** :

- Limitation de la croissance à 0,8 L/ha

- phoma à 0,6 L/ha

- Cylindrosporiose, oïdium, sclerotinirose, maladies fongiques de siliques (alternariose, pseudocercosporiose, Mycosphaerella brassicicola) à 0,8 L/ha.

**Nombre maximum d'applications par an** : 2

**Délai avant récolte** : 56 jours sur colza

**Délai de rentrée** : 24 h

**Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres

Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant les phases de mélange/chargement et d'application. Le port d'un appareil de protection respiratoire est également recommandé pendant ces différentes phases. Pour protéger les arthropodes non-cibles, respectez une zone non traitée de 5 mètres : zone non cultivée adjacente. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages céréaliers ainsi que sur crucifères oléagineuses pour les applications à l'automne.

**Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : gants en nitrile EN 374-3, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial + masque A2P3.



### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

#### PENDANT L'APPLICATION

-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

#### APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®. © Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	 N°Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	 Phyt'attitude  N°Vert 0 800 887 887 ou <a href="http://www.phytattitude.fr">www.phytattitude.fr</a>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N°Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

® marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. REF 120COFE0417OUEST  
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)